

Afrique: un problème avec la démocratie?

écrit par GuineePolitique© | 23 février 2020



ÉTUDE. Publié par « The Economist », le rapport annuel sur la démocratie est riche d'enseignements sur les raisons de son recul en Afrique, en 2019.

Une présidentielle au [Togo](#) et en [Côte d'Ivoire](#), [des législatives en Guinée](#) et en [Éthiopie](#). L'année 2020 sera riche en élections pour les Africains. Sont-elles pour autant garantes d'une démocratie pleine et entière ? Rien n'est moins sûr. Car malgré la vigueur de la sphère politique africaine, la démocratie y est en recul. C'est le constat du dernier indice de The Economist Intelligence Unit (EIU), un groupe de chercheurs rattaché au magazine britannique du même nom, sur le sujet. Dans cette 12^e édition, les analystes, réputés exigeants, ont évalué le niveau de démocratie des pays selon cinq critères : le processus électoral et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et l'état des libertés civiles. En résulte un classement, où les 165 États étudiés y sont classés selon quatre types de régimes : « pleine démocratie », « démocratie imparfaite », « régime hybride » ou « régime autoritaire ».



L'état de la démocratie dans le monde en 2019. PUBLICITÉ [Ads by Teads](#)© Economist Intelligence Unit

L'Afrique en régression

Même si un recul global de la démocratie a été constaté en 2019 – l'indice, à 5,44, est le pire score observé depuis sa création en 2006 – l'Afrique subsaharienne fait figure de mauvaise élève aux côtés de toutes les régions du monde. Son indice, à 4,26, est le plus bas depuis 2010. En cause, selon le rapport : des régressions constatées dans les processus électoraux, et moins de pluralisme politique. Au [Niger](#) et aux Comores, par exemple, « les autorités ont mis en œuvre des règles interdisant aux personnalités de l'opposition de se présenter à l'élection présidentielle », justifie l'étude. Au Nigeria, même si les élections générales de février 2019 ont été jugées libres et équitables, le processus électoral est resté insatisfaisant, estime EIU.



Le classement des pays africain en matière de démocratie. © Economist Intelligence Unit

Pour les économistes, la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays a en effet entravé le vote, et constitue l'une des principales raisons de la faible participation électorale, à seulement 34,8 %. « Des taux de participation faibles, engendrés par un intérêt en baisse pour le vote, mais aussi par des problèmes de transport ou d'électricité, ont entravé les processus électoraux qui ont eu cours en 2019 », explique Benedict Craven, économiste chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique au sein de l'EIU. Autre élément pointé du doigt par le chercheur, « les changements de Constitution ». [Une initiative qui a le vent en poupe en Afrique](#) et qui, pour Benedict Craven, est « une porte ouverte à la manipulation de la population ».

De l'espoir quand même

Malgré de médiocres résultats constatés dans la plupart des pays africains, les analystes ont relevé tout de même quelques progrès. Ils saluent, par exemple, le scrutin à Madagascar,

qui, malgré [les controverses autour de ses candidats](#), « a tenu des élections libres et équitables ». Autre bon élève africain de l'étude, la Gambie, dont les analystes saluent le lancement de la Commission vérité et réconciliation. Chargée de faire la lumière sur les crimes perpétrés sous Yahya Jammeh, l'instance a participé à la promotion des droits de l'homme dans le pays, et du débat citoyen. Au Maghreb, c'est la Tunisie qui récolte les bons points des analystes de EIU. Le pays, dont le classement a de nouveau progressé cette année au 53^e rang mondial, a passé avec brio le test des élections libres, malgré un contexte peu favorable avec le décès brutal de Béji Caïd Essebsi.

Les initiatives des nouveaux présidents éthiopien et angolais, Abiy Ahmed et Joao Lourenço, sont également accueillies avec optimisme par l'étude. Mais à cause de « la rigidité de ces systèmes basés sur le favoritisme, enracinés depuis des décennies, ils seront difficiles à réformer », prévient-elle. « En Éthiopie, des réformes positives ont été lancées, mais il faudra être patient pour en récolter les fruits, affirme Benedict Craven. La création du Parti de la prospérité, la grande coalition d'Abiy Ahmed, est aussi sujette à interrogations. Maintenant que l'opposition l'a rejoint, où est le contre-pouvoir ? Ce n'est pas bon signe pour la démocratie éthiopienne. » Un constat qui, pour l'économiste, justifie la position du pays à la 125^e place de l'index, et son classement dans le groupe des « régimes autoritaires ».

Attentes autour de l'Algérie et du Soudan

Un statut que l'Algérie n'a plus dans le nouveau classement. Désormais « régime hybride », le pays remonte de 13 places, et passe du 126^e au 133^e rang. Les nombreuses et régulières manifestations, qui ont débouché sur une élection présidentielle en décembre, ont dynamisé la démocratie dans le pays. Malgré tout, la situation reste fragile. Certes

« Abdelmajid Tebboune a remporté une nette victoire avec 58 % des voix », explique l'étude. « Cependant, les candidats étaient tous globalement proches de l'armée, et de nombreux partisans de l'opposition ont boycotté les élections ». Benedict Craven confirme : « Malgré un an de hirak et des élections, l'armée est toujours là. »

Cette mainmise militaire sur les révolutions, l'étude l'observe également au Soudan. Le pays, qui a gagné huit places dans le classement grâce à l'explosion de la « participation politique », est à l'aube d'un profond changement. [Omar el-Béchir](#) écarté, les membres du Conseil souverain ont la lourde tâche de conduire la transition démocratique. Mais là aussi, le processus reste tangent. Car l'influence de l'armée dans la sphère politique reste forte. Abdel Fattah al-Burhan, le chef du Conseil militaire de transition, est en effet le président du Conseil pour ses 21 premiers mois. « Il y a un vrai risque de ne pas voir les promesses de la transition se matérialiser. Le Soudan en encore un long chemin à parcourir », prévient Benedict Craven.

Un des plus gros points d'interrogation de l'étude reste le Sahel. La crise sécuritaire violente dans laquelle la région est engluée amplifie « des lacunes » déjà constatées depuis plusieurs années en matière de démocratie. Surtout, elle rend le Burkina Faso et le Mali « de plus en plus dépendants de leur ancienne métropole, la France », que les analystes qualifient de « protectorat de bas niveau ». Un piège, dans lequel s'enferment peu à peu la région et ses gouvernements, « qui ont perdu le contrôle sur la situation », déplore Benedict Craven. Les élections prévues cette année dans la région constitueront un ultime test.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original [ici](#)

[Rétro 2019] Afrique : la démocratie à l'épreuve des réformes [Éthiopie, Bénin, Guinée]

écrit par GuineePolitique© | 23 février 2020



Abonnée aux crises politiques, l'Afrique n'a pas dérogé à la règle en 2019. Et une fois de plus, c'est le jeu démocratique qui a fait les frais de réformes initiées par des dirigeants. Quelques exemples.

Éthiopie : des réformes mal comprises ?

Abiy Ahmed sera-t-il élu aux législatives de cette année, mieux

sera-t-il reconduit à son poste de Premier ministre en Éthiopie ? Oui a

priori, vu l'œuvre que le leader de 43 ans réalise dans son pays depuis

son arrivée au pouvoir en avril 2018.

La normalisation des relations avec l'Érythrée après plus de deux décennies de conflit, la médiation dans de nombreux différends inter-États et bien d'autres initiatives ont fait d'Ahmed un grand artisan de la paix dans la corne de l'Afrique.

Dans une Éthiopie fragilisée par des divisions ethniques, la privation des libertés et bien d'autres pratiques frisant l'autoritarisme, Abiy Ahmed marque les esprits. Libération des prisonniers politiques, loi sur la parité absolue, nomination d'une opposante à la tête de la commission électorale... Pour le Premier ministre, il fallait recourir à ces grands remèdes pour guérir les maux qui jusqu'ici mettaient à mal la paix dans le pays.

Seulement voilà. En concevant toutes ces réformes qui lui ont pourtant valu le prix Nobel de la Paix en octobre 2019, Abiy Ahmed n'a pas imaginé qu'un de ses anciens compagnons et frères de la région d'Oromia se mettrait en embuscade pour lui mettre les crocs en jambe.

« Je ne suis pas d'accord avec la voie qu'il suit », déclarait le 31 décembre dernier, Jawar Mohammed, fondateur du média d'opposition Oromia Media Network (OMN), alors qu'il rejoignait l'opposition tout en qualifiant Ahmed de dictateur et en promettant de le défier aux législatives qui auront lieu cette année.

Avant cette défiance dans les urnes, ces réformes ont déjà été à la base de la défiance dans la violence. Ainsi qu'en témoigne la mort en octobre dernier de près de 67 personnes lors des violences nées des manifestations de partisans de Jawar Mohammed.

Il faudra donc désormais composer avec cette nouvelle donne imposée par le chef de l'OMN pour qu'Abiy Ahmed mène à bien ses réformes. Une tâche aussi difficile qu'une épreuve de funambule.

Bénin : de l'exemplarité à l'autoritarisme ?

Si l'année 2019 marque le 30e anniversaire de la chute du mur de Berlin, suscitant le discours de la Baule de Mitterrand, élément déclencheur du processus de démocratisation en Afrique, c'est bien le pionnier africain de la démocratie des années 1990 qui a focalisé toutes les attentions au cours de l'année écoulée.

Au commencement, la réforme du code électoral. Adoptée en août 2018 par l'Assemblée nationale et promulguée un mois plus tard, la loi 2018-31 portant code électoral avait modifié les conditions d'éligibilité à différentes élections. Et là où le bât a le plus blessé, c'est au niveau de la caution.

Il faudra par exemple déboursier 250 millions de francs CFA (environ 380 000 euros) pour la présidentielle, contre

15 millions auparavant, et 249 millions de francs CFA par liste présentée pour les législatives (contre 8,3 millions auparavant).

Mais auparavant, il y a eu une nouvelle charte des partis politiques destinée principalement à redéfinir ou réduire le paysage politique en deux blocs politiques : la majorité et l'opposition.

Des mesures saluées par le camp présidentiel, mais boudées par l'opposition et des observateurs qui redoutent l'exclusion de certaines formations ou acteurs politiques.

Et c'est ce qui s'est produit lors des législatives d'avril 2019,

car aucun parti d'opposition ne s'était conformé aux nouveaux critères.

Conséquence : une grave crise politique qui a fait quelques décès et le

départ en exil de l'ancien président Boni Yayi. Ce dernier a fini par

rentrer en fin décembre.

Jamais le Bénin qui incarnait l'exemplarité même en matière de la

pratique de la démocratie depuis les années 1990 n'avait un offert une

telle image au monde.

Guinée : le « Mandela de l'Afrique de l'Ouest » sur le chemin de la dictature ?

« Je vous garantis que seule la volonté du peuple sera la décision

finale qui s'imposera à nous tous ». Ainsi parlait le président guinéen Alpha Condé le 31 décembre dernier dans son message de vœux de nouvel an à son peuple.

Et comme dans toute société démocratique, les urnes restent la meilleure manière de faire triompher la volonté du peuple. Les Guinéens devraient ainsi avoir rendez-vous avec les urnes pour approuver ou rejeter la modification de leur Constitution votée en 2010.

La mouture du nouveau texte fondamental disponible depuis décembre dernier après avis favorable des présidents de la cour constitutionnelle et de l'Assemblée nationale entend apporter des modifications majeures.

L'éventuelle future nouvelle constitution guinéenne stipule par exemple que le mandat présidentiel devrait passer de cinq à six ans renouvelable une seule fois, comme on peut lire en son article 40.

Il y a aussi que le Premier ministre devrait cesser de n'être responsable que devant le président de la République. Le président de la Cour constitutionnelle ne devrait plus être élu par les membres de l'institution pour être directement nommé par le chef de l'État.

Sur le plan social, la mouture prévoit des mesures comme la gratuité de l'éducation pour les enfants jusqu'à 16 ans. Sans oublier

l'assistance aux personnes âgées.

Pour Alpha Condé qui aime dire avoir hérité d'un pays plutôt que d'un État, ces réformes sont destinées à « moderniser » les institutions.

Argumentaire insuffisant pour persuader l'opposition et des organisations de la société civile dont la campagne « Tournons la page » qui y voient un stratagème pour M. Condé de briguer un troisième mandat consécutif. Mieux, « un coup d'État ».

« Modifier une Constitution ou adopter une nouvelle Constitution pour se maintenir au pouvoir et empêcher l'alternance démocratique est une forfaiture, une haute trahison sévèrement condamnée par la Constitution du 7 mai 2010 et par les organisations africaines », expliquait en décembre dernier, Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), principal parti d'opposition.

Mais le « Mandela de l'Afrique de l'Ouest » (il s'était surnommé ainsi à sa sortie de prison en 2001) s'abstient jusqu'ici de dévoiler ses intentions quant à la présidentielle de 2020.

Reste à savoir si l'actuel locataire du Palais Sékhoutouréya n'y sera pas obligé par son peuple.

Le débat sur la constitution a déjà fait des victimes humaines. En novembre 2019, plus de trois personnes ont trouvé la mort lors des manifestations de l'opposition contre la réforme constitutionnelle.

Cet article est republié à partir de fr.africanews.com. Lire l'original [ici](#)

En Ethiopie, un processus électoral qui s'annonce « turbulent »

écrit par GuineePolitique© | 23 février 2020



Les doutes montent sur la capacité à tenir le calendrier des élections générales, prévues pour mai 2020, notamment face à la recrudescence des violences intercommunautaires.

Vieux militants sur le retour, universitaires ayant troqué leur uniforme du maquis pour un costume, jeunes ambitieux désireux de s'engouffrer dans la brèche ouverte quelques mois plus tôt par le premier ministre... Ce matin de novembre 2018, ils étaient tous présents à Addis-Abeba lors de la première session officielle de discussion avec les partis politiques depuis le retour triomphal de certains d'entre eux après des années d'exil.

L'événement était historique, concrétisant la promesse d'Abiy

Ahmed, jeune réformateur arrivé au pouvoir en avril 2018, d'ouvrir l'espace politique en vue des prochaines élections. En faisant défiler les diapositives, tel un jeune cadre dynamique, il renouvelait son engagement d'organiser des élections « *libres, justes, crédibles et démocratiques* ». Quasiment un an plus tard, l'échéance électorale approche : sauf report, les élections générales auront lieu en mai 2020.

Beaucoup croient en la bonne foi d'Abiy Ahmed. Mais le doute est permis, car le pluralisme n'est pas vraiment inscrit dans l'ADN de la coalition au pouvoir depuis 1991, le Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (EPRDF, en anglais), dont M. Abiy est le président. En 2005 déjà, les élections générales devaient être le premier scrutin démocratique de l'histoire. Mais la manipulation des résultats par l'EPRDF les a viciées, rappelle l'ancienne parlementaire Ana Gomes, alors à la tête de la mission d'observation de l'Union européenne. Les violences post-électorales ont fait des dizaines de morts. Les scrutins qui ont suivi ont été entachés d'irrégularités et jugés peu crédibles par de nombreux observateurs.

Sceller l'avenir du pays

« *Dans le passé, nous avons organisé des élections pour les mauvaises raisons, c'est-à-dire pour légitimer la coalition au pouvoir. La concurrence était déloyale* », déplore Eyob Mesafint, membre du comité exécutif du nouveau parti Citoyens éthiopiens pour la justice sociale (Ezema). La preuve par les chiffres : en 2010, seules trois circonscriptions législatives sur 547 n'étaient pas entre les mains de la coalition et de ses alliés. Cinq ans plus tard, celle-ci raflait tous les sièges de la chambre basse du Parlement lors d'un scrutin uniquement surveillé par des observateurs de l'Union africaine.

Cette fois, les partenaires internationaux sont rassurés par

les déclarations suivies d'actes du premier ministre. Ils vont suivre avec attention l'échéance électorale qui va sceller l'avenir de ce pays stratégique de la Corne de l'Afrique. Premier gage de bonne foi : Abiy Ahmed a nommé Birtukan Midekssa, l'une des têtes de file de l'opposition en 2005, à la tête de la Commission électorale nationale éthiopienne (NEBE, en anglais). La désignation de cette juge passée par les cases prison et exil, et connue pour son respect inconditionnel de la loi, est aux yeux de tous un bon signe pour le renforcement de l'indépendance de la NEBE, une instance accusée par le passé d'être partisane.

Le calendrier est toutefois serré et crée des dissensions. Si le comité exécutif de l'EPRDF a convenu que les élections devaient se tenir à temps, d'autres partis mettent en garde contre toute précipitation. *« Les institutions doivent être impartiales, mais elles ont besoin de temps pour être bien établies, affirme Eyob Mesafint. Des efforts sont en cours mais, en huit mois, le système judiciaire peut-il être libre et équitable, la police et l'armée impartiales, la commission électorale organisée dans chaque district ? Nous ne le pensons pas. »* La NEBE doit encore recruter au moins 250 000 agents électoraux qui seront envoyés dans les quelques 45 000 bureaux de vote.

Un véritable parti-Etat

Il lui faut également répondre aux inquiétudes de plus de cent groupes d'opposition : le Joint Council of Political Party, l'organisme qui les représente, a menacé de boycotter le scrutin si des modifications n'étaient pas apportées à la nouvelle loi électorale approuvée à l'unanimité par le Parlement fin août. Ils contestent notamment le fait de devoir obtenir la signature de 10 000 membres fondateurs pour créer un parti national, au lieu de 1 500.

Leur préoccupation peut sembler injustifiée dans un pays de

près de 110 millions d'habitants, où environ 50 millions de personnes devraient se rendre aux urnes. Mais de nombreuses formations politiques, écrasées pendant vingt-huit ans, manquent aujourd'hui de ressources et de réseaux. Tandis que l'EPRDF, véritable parti-Etat, a étendu son contrôle à tous les échelons administratifs.

Ce contrôle politique et social peut-il déséquilibrer la compétition au profit de l'EPRDF ? Selon une source qui suit ces questions, si les Ethiopiens souhaitent l'indépendance totale, le processus électoral ne pourra pas être parfait dans le temps imparti et doit plutôt être « *suffisamment crédible et juste* » pour être acceptable par la majorité.

Certains signaux sont négatifs

L'organisation du scrutin pourrait aussi être menacée par l'instabilité dans le pays. En juin, le recensement de la population a été reporté en raison du climat sécuritaire miné par des affrontements intercommunautaires. « *En période électorale, nous entrons en période de surenchères, qui ne sont certainement pas des facteurs de pacification* », indique le chercheur René Lefort, spécialiste du pays. Il craint « *une reprise à forte échelle, voire pire, des heurts ethniques* ».

D'autant que les partis ethnonationalistes sont très populaires en Ethiopie. Du côté de la communauté diplomatique, on admet que le processus électoral sera « *turbulent* ». La NEBE devrait, en tout cas, rapidement évaluer son état de préparation, à plus petite échelle, tandis que le référendum sur l'autodétermination du peuple sidama, qui souhaite la création de sa propre région, comme l'y autorise la Constitution, est programmé pour novembre.

Pour Dessalegn Chanie, président du Mouvement national de l'Amhara (NaMA), « *c'est la dernière chance pour l'Ethiopie d'organiser des élections démocratiques* ». Certains signaux sont négatifs, comme l'arrestation de membres de son parti

après ce que le gouvernement a qualifié de « *tentative de coup d'Etat* » régional, en juin. Il reproche aussi à la municipalité d'Addis-Abeba, dont le maire intérimaire est membre de la coalition au pouvoir, d'empêcher le NaMA d'organiser des rassemblements. « *Ils essaient de nous faire taire* », maugrée-t-il. La nouvelle loi électorale devrait toutefois permettre aux partis de saisir le tribunal en cas d'intimidations. « *Nous verrons en temps voulu si les irrégularités sont acceptées ou non par la NEBE* », conclut-il.

Source : [lemonde](#)